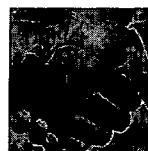


Le rôle des délégués commerciaux consiste à aider les entreprises canadiennes nouvelles et expérimentées qui ont étudié et choisi leurs marchés-cibles. Leur mandat complète celui de leurs collègues des Centres de commerce international des différentes régions du Canada, et d'autres ministères fédéraux ainsi que des administrations provinciales et territoriales, qui aident les entreprises canadiennes à se préparer à exporter avant le départ de leurs représentants pour l'étranger.



**Pour rejoindre les délégués commerciaux canadiens dans les cinq missions canadiennes en Chine, consultez le site Web La fenêtre du Canada sur la Chine à <http://www.canada.org.hk>**

## Services essentiels

### Aperçu du potentiel de marché

Les délégués commerciaux peuvent vous aider à évaluer votre potentiel sur un marché-cible et vous fourniront :

- ◆ des conseils sur la façon de faire des affaires sur le marché;
- ◆ des renseignements sur les principaux obstacles, la réglementation et les accréditations nécessaires;
- ◆ des renseignements sur les activités à venir (foires commerciales, conférences, séminaires, missions commerciales);
- ◆ des suggestions sur les étapes ultérieures.

*Des études de marché sont disponibles pour certains secteurs. Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires sur le marché, nous pouvons vous diriger vers des entreprises locales.*

### Recherche de contacts clés

Ils peuvent vous fournir une liste de personnes-ressources clés pour votre marché-cible. Ces contacts ont les connaissances dont vous avez besoin pour raffiner et mettre en oeuvre votre stratégie d'entrée sur le marché. Selon l'objet de votre demande, cette liste peut comprendre :

- ◆ acheteurs, partenaires, agents, représentants de fabricants potentiels;

- ◆ distributeurs, importateurs;
- ◆ experts-conseils, comptables;
- ◆ agents gouvernementaux;
- ◆ associations, chambres de commerce;
- ◆ transitaires;
- ◆ avocats et agents de brevets;
- ◆ sources de technologie;
- ◆ institutions financières.

*Vous serez mis au courant des frais qui s'appliquent, s'il y a lieu, pour l'accès à des bases de données spécialisées.*

### Renseignements pour les visites

Ils sont en mesure de vous conseiller pour déterminer le moment approprié d'effectuer un voyage dans votre marché-cible et comment l'organiser. Les renseignements comprennent les listes suivantes :

- ◆ hôtels locaux;
- ◆ services d'affaires;
- ◆ interprètes et traducteurs;
- ◆ transport local.

*Veuillez consulter votre agent de voyage pour toute réservation ayant trait à l'hébergement et au transport.*

### Rencontres personnelles

Un des agents en Chine vous rencontrera pour discuter des plus récents développements sur votre marché-cible et de vos besoins futurs.

*Veuillez prévenir la mission canadienne de votre visite au moins deux semaines avant votre arrivée.*

### Information sur les entreprises locales

Les agents sont en mesure de vous fournir de l'information sur les principales organisations ou entreprises locales que vous aurez identifiées.

*On vous informera toujours des frais qui s'appliquent, s'il y a lieu, pour l'accès à des bases de données spécialisées. Pour les rapports de crédit, vous serez habituellement dirigés vers des agences spécialisées mais la disponibilité de renseignements exacts est généralement assez limitée en Chine.*

## Dépannage/défense des intérêts

Les agents peuvent vous conseiller ou vous aider à régler certaines questions urgentes de nature commerciale ou ayant trait à l'accès au marché.

*Les agents ne peuvent pas prendre part aux différends commerciaux ni agir à titre de courtiers en douane, d'agents de vente, d'agents de recouvrement ou d'avocats.*

## Services complémentaires

Pour vous aider à réaliser vos objectifs commerciaux, les missions canadiennes peuvent vous fournir des services complémentaires selon le principe de partage des frais. Il se peut également qu'on vous dirige vers un tiers compétent sur le marché, qui pourra vous aider, généralement, contre rémunération.

Ces services peuvent comprendre les activités suivantes :

- ◆ organiser des rencontres avec des contacts clés locaux;
- ◆ coordonner le soutien logistique et la réception;
- ◆ coordonner les services d'aide aux entreprises, dont la traduction, l'interprétation, les conseils juridiques, la comptabilité et les évaluations ou études de marché détaillées;
- ◆ coordonner la participation aux missions et aux activités, notamment les foires commerciales et les séminaires techniques;
- ◆ obtenir les documents d'appels d'offres, offrir de l'aide pour les soumissions et assister à l'ouverture des soumissions;
- ◆ offrir un soutien aux clients locaux, par exemple la localisation de sources d'approvisionnement en biens et services canadiens par l'intermédiaire de la base de données WIN Exports du MAECI.

*Ces services de soutien seront fournis dans le cadre d'un accord signé. Le client doit acquitter au préalable tous les frais directs engagés.*

## Ce que doivent fournir les clients canadiens

Vous devez satisfaire à certains critères de base pour utiliser le Service des délégués commerciaux en Chine et à Hong Kong. Votre entreprise ou votre représentant doit :

- ◆ communiquer par écrit avec l'ambassade ou les consulats du Canada et fournir des renseignements complets sur votre entreprise, les biens et services qu'elle fournit, son expérience sur le marché, ses clients et partenaires éventuels ainsi que ses activités et ses plans actuels sur le marché;
- ◆ être prêt à obtenir des cartes d'affaires et des résumés de mise en marché en mandarin ainsi que des services de traduction et d'interprétation sur place;
- ◆ s'inscrire auprès de WIN Exports, une base de données informatisée sur les exportateurs canadiens et leurs ressources, en téléphonant au 1 800 551-4946.

On vous recommande fortement :

- ◆ d'effectuer une étude de marché de base et de faire des préparatifs de visite en utilisant sans frais les sources publiques de renseignements sur les marchés, y compris les sites Internet;
- ◆ de démontrer votre détermination à exploiter les marchés en vous rendant en Chine, s'il y a lieu, et en effectuant des visites complémentaires, au besoin.

*Nous offrons des services uniquement pour répondre aux demandes de renseignements ou appuyer des projets qui procurent des avantages économiques à valeur ajoutée mesurables au Canada.*

## Normes de service

Vous pouvez compter sur les normes de service suivantes de l'ambassade, des consulats généraux et du consulat du Canada :

- ◆ Le personnel répondra aux communications écrites dans les cinq jours qui suivent la réception.
- ◆ La confidentialité des informations commerciales de nature délicate concernant l'entreprise sera strictement respectée.

La section Points de contact du présent document fournit des détails sur la façon de joindre la Direction de la Chine et de la Mongolie du MAECI à Ottawa ou les missions du Canada en Chine et à Hong Kong.

